

DÉBAT PUBLIC « DEUX PROJETS NUCLÉAIRES DANS L'AUBE ET EN INDRE-ET-LOIRE »

Compte-rendu intégral
Mercredi 15 juillet 2026
Webinaire
Les enseignements du débat

SALLE/ADRESSE :	En ligne
PARTICIPANTS :	95 participants
DÉBUT > FIN :	18h30 à 20h30

Equipe du débat - Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Laurent PAVARD	Président CPDP
Mme	Anne LAPORTE	CPDP (facilitatrice)
M.	Rémy COUCHON	CPDP (facilitateur)
Mme	Nathalie DURAND	CPDP (facilitatrice)

Mme	Eléa HAMDOUN-MEUNIER	WDPE - Animatrice
------------	-----------------------------	--------------------------

Intervenants :

Mme	Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC	Responsable du débat public – <i>newcleo</i>
M.	Marc CHAMBILY	RTE

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Messieurs dames, bonjour. Bienvenue à ce webinaire organisé dans le cadre du débat public sur les deux projets nucléaires dans l'Aube et en Indre-et-Loire. Je vous souhaite la bienvenue à ce dernier webinaire organisé dans le cadre du débat qui vient présenter les premiers enseignements de ce débat. On va être ensemble pendant deux heures. On a une fin estimative à 20h30. Et d'ici à ce que tout le monde arrive en salle, je vous rappelle juste les quelques règles techniques liées à la logistique de l'organisation d'un webinaire. Vous préciser que par défaut, tous vos micros sont désactivés. Vous pourrez évidemment les rétablir lors des temps d'échanges que je vous préciserai un petit peu par la suite. On va vous inviter aussi à quitter les [*écho important*] quelques minutes qu'on a avant le lancement du webinaire. Vous pouvez vous renommer et vous pouvez indiquer votre nom, prénom, éventuellement l'organisme, l'association, l'entreprise que vous représentez ou en tout cas la casquette avec laquelle vous participez ce soir. Pour ce faire, vous pouvez cliquer sur la petite fenêtre en bas de votre écran sur l'onglet *Participant*, retrouvez votre nom et cliquez sur *Renommer*. Je vous précise aussi - vous avez dû voir un message s'afficher sur votre écran - que la rencontre, comme à son habitude, est enregistrée, ce qui fait qu'elle pourra être disponible a posteriori sur la chaîne *YouTube*.

Enfin, pour celles et ceux qui en ont besoin, vous pouvez activer les sous-titres de la réunion en cliquant sur la petite barre en bas de votre écran, en cliquant sur + et *Sous-titres*. N'hésitez pas aussi à nous partager un bonjour, un bonsoir dans le *chat*. On a accueilli une dizaine de personnes. Je crois qu'il y en a encore un petit peu en salle d'attente. Bonsoir... Je me dis : Je vous vois. Merci d'avoir dit bonjour, Monsieur ou Madame Pichon, je ne sais pas. N'hésitez pas à vous renommer. Ça nous permettra aussi de vous donner la parole, de nous tourner vers vous de manière un petit peu plus judicieuse. N'hésitez pas non plus à faire part d'éventuelles problématiques ou difficultés logistiques. Si vous en avez, on pourra vous aider, notamment à vous renommer.

Pour celles et ceux qui sont arrivés un petit peu en avance, mon introduction va être redondante, mais je resalue et l'occasion pour moi de redire bonjour, bonsoir, à l'ensemble des participants et participantes qui nous rejoignent ce soir pour ce dernier webinaire organisé dans le cadre du débat public portant sur les deux projets nucléaires dans l'Aube et en Indre-et-Loire. Ce webinaire qui a pour objectif de vous présenter les premiers enseignements du débat avant la rédaction du compte rendu par l'équipe du débat public.

C'est un webinaire qui va s'organiser en plusieurs parties. Je préciserai le déroulé juste après. On est ensemble pour deux heures, jusqu'à 20h30. Et d'ici là, d'ici à ce qu'on commence officiellement ce webinaire, je vais vous inviter toutes et tous à bien vouloir vous renommer en cliquant sur le petit onglet qui se situe en bas de votre écran *Participant*, à retrouver votre nom dans la liste, cliquez sur les trois petits points et vous avez ensuite la possibilité de vous renommer. Je vous invite, tant que faire se peut, à nous préciser votre prénom, votre nom et éventuellement, si c'est le cas, l'organisme, la société ou éventuellement l'entreprise que vous représentez ce soir. Vous avez dû le voir aussi, la rencontre est enregistrée. Ça nous permet ensuite de la rendre disponible sur la chaîne *YouTube* de la Commission nationale du débat public. Et si vous le souhaitez, vous pouvez activer les sous-titres en utilisant de la même manière les fonctionnalités qui se situent en bas de votre écran.

On est à une petite cinquantaine de personnes. On va laisser le temps - il est 18h30 - donc on va laisser le temps aux participantes et aux participants de nous rejoindre ce soir. N'hésitez pas, si aussi vous rencontrez des difficultés à nous le signaler dans le *chat*, ce qui peut être aussi l'occasion de tester cette fonction de nous dire bonjour ou de nous dire bonsoir, on pourra vous accompagner, notamment à vous renommer. Je regarde un petit peu qui est encore en salle d'attente, mais on a des gens qui arrivent au fur et à mesure. Bonsoir, Monsieur Léotard, Monsieur et Madame Roussillat, bonsoir aussi, Madame Tenot, bonsoir. J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui viennent de rentrer en salle et qu'on vient d'accueillir pour ce dernier webinaire organisé dans le cadre du débat public portant sur les deux projets nucléaires dans l'Aube et en Indre-et-Loire, webinaire qui pour objectif principal de dresser les enseignements du débat, ce que le débat a permis d'éclaircir, ce qui n'a pas permis d'éclaircir, et ce qu'en retiennent aussi les porteurs de projets, à savoir newcleo et RTE.

On va être ensemble pour deux heures, jusqu'à 20h30. Je vous détaillerai un peu par la suite le déroulé qu'on a prévu avec l'équipe du débat. En attendant qu'on commence dans quelques minutes et qu'on accueille les derniers participantes et participants, je vais vous demander de bien vouloir vous renommer si c'est possible pour vous. En allant en bas de votre écran, vous avez un petit onglet avec plusieurs

pictogrammes et vous avez l'onglet *Participant*. En cliquant dessus, vous avez la possibilité de retrouver votre nom actuel et en cliquant sur les trois petits points à droite de sélectionner *Renommer*. Si jamais, on a une équipe qui est disponible pour vous y aider. Vos micros, je le précise, ils sont désactivés par défaut, mais vous pourrez tout à fait les réactiver, notamment lors du temps d'échanges en sous-groupes qui est organisé et qui sera organisé à partir de 19h00. Bonjour Madame Fumé. Je vois qu'on a eu 70. On a encore des personnes en salle d'attente où je vous propose qu'on attende peut-être encore deux, trois minutes, du moins jusqu'à 18h35, avant de lancer le webinaire.

Je vois qu'on est à 70. Je sais que pour les personnes qui sont arrivées avec un petit peu d'avance, cette introduction est redondante. Je re-souhaite la bienvenue à celles et ceux qui viennent de nous rejoindre dans ce dernier webinaire organisé dans le cadre du débat public portant sur les deux projets nucléaires dans l'Aube et en Indre-et-Loire. Un webinaire qui a pour objectif de dresser les enseignements du débat, les enseignements qu'en retire évidemment l'équipe du débat, les porteurs de projets - newcleo et RTE - mais aussi vos enseignements, ce que vous en retenez, on aura l'occasion d'avoir un temps d'échanges en sous-groupes. L'occasion pour moi de vous préciser que vos micros sont désactivés par défaut pour éviter les bruits ambiants et faire en sorte que l'enregistrement soit le plus audible possible. Néanmoins, il vous sera tout à fait possible de réactiver vos micros lors du temps d'échanges en sous-groupes. J'en profite aussi... Vous avez encore quelques minutes. Si vous le souhaitez, et si vous le pouvez, de bien veiller à vous renommer. Pour nous, c'est important, ça nous permet de savoir qui est dans la salle. Ça nous permet aussi de nous adresser à vous dans un souci de bienveillance et en sachant à qui on s'adresse. Pour cela, pour vous renommer, vous pouvez aller en bas de votre écran, vous avez un onglet, cliquez sur *Participant*, Retrouvez votre nom actuel et sur la droite, vous avez trois petits points qui vous permettent ensuite de vous renommer. Si jamais vous avez des difficultés, vous pouvez nous faire un message aussi dans le *chat* et on pourra le faire pour vous.

Je vois qu'on est à 73. Je vais me tourner juste vers la régie pour savoir si on a encore des personnes en salle d'attente actuellement. Ça va arriver au fur et à mesure ? Ok. Monsieur Pavard, si ça vous va, je vous propose, il est 18h35 pour garder le fil et le déroulé qu'on...

M. Laurent PAVARD - CPDP

... qu'on commence.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

... le webinaire, parfait. J'ai commencé à vous le dire, c'est le dernier webinaire de ce débat public qui a pour objectif de venir partager et croiser trois visions. Trois visions des enseignements, celle de l'équipe du débat, ce qu'elle retient de ce que le débat a permis d'éclaircir, de ce que le débat n'a pas permis d'éclaircir, celles des porteurs de projets, newcleo, RTE. Ce que les porteurs de projets retiennent aussi des enseignements du débat et la vôtre en tant que participantes, en tant que participants, que vous ayez participé à l'ensemble des modalités, que vous ayez participé à quelques-unes. Notre ambition aujourd'hui, c'est vraiment d'avoir un temps à la fois informatif pour vous donner à voir ces deux visions, mais aussi de la construire, de la consolider et de consolider ces enseignements avec vous pour nourrir le compte rendu du débat qui sera ensuite réalisé par l'équipe du débat.

On est donc ensemble pour deux heures jusqu'à 20h30 et on a prévu ce soir un déroulé en deux grandes séquences. Une première séquence qui va être l'occasion, pour l'équipe du débat dans un premier temps, de vous faire un retour rapide sur le déroulé du débat - les grands chiffres, les modalités mises en place - de vous partager aussi sa vision, de ce qu'elle retient des enseignements, de ce que le débat a permis d'éclaircir, de ce que le débat n'a pas permis d'éclaircir, et de laisser par la suite à 19h00, les porteurs de projets, newcleo et RTE, nous exposer ce qu'ils retiennent eux aussi du débat. On s'ouvrira aux alentours de 19h10, une deuxième séquence participative. Vous serez répartis en sous-groupes. On fera entre 8 et 10 sous-groupes pour venir consolider ces enseignements avec vous et nourrir de votre expérience, de ce que vous avez perçu, vu et vécu dans le cadre du débat, ce que le débat aura permis de mettre sur la table comme enjeux et espaces de discussion. Et enfin, en conclusion, entre 20h10 et 20h30, on mettra en commun, on fera une synthèse commune. Ce sera aussi l'occasion pour l'équipe du débat de préciser les

suites à ce qui va se passer entre aujourd'hui et le compte rendu du bilan. J'en profite aussi tout de suite pour vous dire que c'est un webinaire de présentation des enseignements du débat, mais ce n'est pas la fin du débat, qui se clôture le 30 juillet, ce qui vous laisse aussi encore 15 jours et la possibilité de continuer à déposer des avis et des questions sur la plateforme participative.

Quelques règles du jeu, qui sont classiques pour celles et ceux qui sont aussi habitués au jeu des webinaires. Pour que tout se passe bien entre nous ce soir, on a souhaité vous poser quelques règles. La première, c'est celle de l'écoute et de l'accueil respectueux de la parole des uns et des autres, à la fois à l'égard des intervenantes ou des intervenants mais aussi lorsque vous serez en sous-groupes, entre participantes et participants. De toujours veiller à argumenter vos propos pour qu'ils soient aussi bien transcrits, bien notés par l'ensemble des facilitateurs et facilitatrices qui vont vous accompagner et qu'ils puissent venir nourrir le débat, son compte rendu et son bilan. De veiller aussi à la concision de vos prises de parole respectives et au respect des temps qui sont alloués. Et enfin, je vous l'ai redit - mais je vois que ce n'est pas tout à fait le cas encore pour tout le monde - donc l'occasion pour moi de le re-souligner, on vous invite vraiment à vous renommer en utilisant la fonctionnalité possible dans l'onglet *Participant* pour aussi assurer la transparence et la traçabilité des échanges. L'occasion de rappeler que ce webinaire est l'objet d'un enregistrement et d'une retranscription qui seront publiés sur le site du débat. Sans plus attendre, Monsieur Pavard, je vous laisse introduire, notamment le retour sur le débat.

M. Laurent PAVARD - CPDP

Merci Eléa. Juste une précision, ce n'est pas là notre dernière rencontre, puisque à l'issue de notre rédaction du compte rendu du débat, nous aurons une dernière visio pour la présenter au public et cette visio, ce séminaire, aura lieu le 1^{er} octobre. Vous pouvez d'ores et déjà noter ça sur vos tablettes.

Quelques chiffres sur le débat. Ce tableau-là, vous l'avez déjà vu. Nous avons simplement mis à jour les chiffres. Notre sentiment est que nous avons touché pas mal de monde. Nous avons eu beaucoup de participation, beaucoup de vues, beaucoup de visites du site Internet. Pour le moment, pour ce qui est du système questions-réponses, on est à 140, peut-être même un peu à ce jour, 140 questions dont certaines sont « à coulisse ». C'est-à-dire qu'on a certaines questions qui en comportent plusieurs. Il y a vraiment une interactivité assez importante avec le public. Nous en sommes à 35 contributions en ligne et à ce jour, 13 cahiers d'acteurs, mais nous en attendons d'autres. Je pense que d'ici le 30 juillet, nous aurons plusieurs cahiers d'acteurs qui viendront compléter ceux que nous avons reçus à ce jour. Sur *YouTube*, vous savez que les événements du débat sont remis sur *YouTube*, y compris les petites pastilles d'interviews. Nous sommes à 250 000 vues, ce qui est quand même assez remarquable. On est presque au niveau du nombre de vues de la vidéo de Monsieur Bidouille qui lui, a un panel d'abonnés qui est très important. Nous considérons que ces chiffres sont quand même relativement satisfaisants. Voilà. Diapo suivante.

Je rappelle simplement les sujets qui ont été abordés dans le cadre du débat, les grands thèmes qu'on avait identifiés lors de notre étude de contexte à l'issue des rencontres que nous avons eues avec toute une série de partenaires. D'abord, la place des projets dans les orientations de la politique nucléaire française, donc l'aspect stratégique pour le pays de projets tels que celui de newcleo. Il y a également les autres projets de *France 2030*, mais qui n'étaient pas évidemment l'objet de ce débat-ci. Une thématique sur les aspects techniques de projets, et en particulier les applications en matière de sûreté qui avait donné lieu à un webinaire le 5 mai, si je ne me trompe pas, à l'occasion duquel nous avons eu des interventions d'experts, en particulier de l'ASNR, du Haut fonctionnaire de défense et puis d'un représentant de l'ANCCLI. Une thématique sur le modèle économique et la feuille de route de newcleo, qui est un sujet qui n'a pas, pour des raisons qu'un certain nombre d'entre vous ont déjà bien vues, n'a pas répondu aux attentes du débat. Je dirai tout à l'heure que ça a été complété par newcleo, par une note d'information. Et puis, tout ce qui est enjeux environnementaux, socio-économiques et d'aménagement du territoire, les enjeux d'accueil également des projets sur les deux territoires du Chinonais et de Nogent-sur-Seine. Diapositive suivante.

Juste un point focus sur les notes d'informations. Le maître d'ouvrage, newcleo, avait produit un dossier du maître d'ouvrage qui était très complet. Il était d'un peu plus de 200 pages, il y avait beaucoup d'éléments. Au fil du débat, newcleo a rédigé une série de notes d'informations qui ont été mises en ligne à mesure de leur production pour apporter des éléments complémentaires au vu des débats et des discussions qui se

tenaient lors des réunions. Elles sont listées là, il y en a 13 à ce jour. Je mets l'accent juste sur... qui me paraît des fiches particulièrement importantes. Une fiche sur l'accès à la matière dans laquelle newcleo a précisé ses besoins en quantités, parce que ce n'était pas défini dans le dossier du maître d'ouvrage. C'est vraiment un élément qui manquait. Et donc, sur cette fiche-là, sont précisées les quantités requises pour le fonctionnement du réacteur de 30 mégawatts, qui est le but du débat, mais aussi dans l'hypothèse d'une poursuite du projet, ce qui serait nécessaire pour le fonctionnement des réacteurs de 200 mégawatts qui correspond au modèle industriel de newcleo.

Une fiche qui a été publiée assez récemment et qui vient apporter quelques éléments qui manquaient lors de la réunion du 10 juin sur les aspects économiques et financiers. Ceux qui n'ont pas eu connaissance, qui n'ont pas lu cette fiche, je vous recommande vivement d'aller la consulter. Une fiche sur les financeurs de newcleo qui permet d'avoir accès, via un lien, à l'intégralité des gens qui, à ce jour, ont des parts dans la société. Et puis, quelques fiches sur des sujets qui ont été évoqués, comme le polonium, la protection des salariés, le transport des matières nucléaires - un sujet qui a été évoqué longuement et à nombreuses reprises lors du débat. L'origine : tout ce qui est aspect gestion du plomb. Et puis, les enjeux de sécurité et de non-prolifération. Je ne détaille pas tout, mais ces fiches complémentaires apportent un certain nombre d'éléments précieux par rapport au dossier d'origine et, je pense, répondent à une partie, en tout cas, des questions qui ont été posées lors du débat. En plus, évidemment, des réponses qui ont été fournies par le maître d'ouvrage aux très nombreuses questions qui ont été posées. Voilà un retour sur le débat, les quelques chiffres.

Notre lecture du débat. C'est ce que nous, équipe du débat, tirons comme enseignements des échanges. Les échanges, y compris évidemment les échanges du public, les questions du public, les interventions du public et également les réponses du maître d'ouvrage qui a apporté des réponses assez circonstanciées à un certain nombre de sujets.

Une entreprise qui est engagée sur une technologie innovante, puisqu'il s'agit d'une technologie de réacteur rapide au plomb qui n'a pas beaucoup d'expériences dans le passé et qui est considérée par le groupe d'études des réacteurs de nouvelles générations comme de faible maturité, mais qui conduit des recherches en Italie avec l'appui de l'ENEA. L'ENEA, pour ceux qui ne connaissent pas, c'est l'équivalent du CEA italien. Sachant qu'évidemment, comme l'Italie est sortie du nucléaire il y a déjà pas mal de temps, je pense que l'activité de l'ENEA ne peut pas être comparée à celle du CEA en France.

Sur les calendriers, par rapport aux premières dates qui avaient été annoncées au début de la saisine de la Commission du débat public, les calendriers ont été, disons, ajustés. C'est-à-dire qu'en fait, ils ont été décalés. On parle maintenant d'une mise en service en 2033, éventuellement, en étant ambitieux, quelque chose d'un peu plus tôt, mais ça supposerait une évolution de la législation qui n'est en rien garantie. Ces calendriers ont été un petit peu décalés. Ils sont considérés, malgré tout, comme très ambitieux pour une technologie aussi délicate que le nucléaire.

Le débat a permis également d'éclaircir la capacité des territoires à accueillir les projets de newcleo. Quand nous parlons de la capacité, ce n'est pas forcément de la possibilité, c'est plus les problématiques des territoires qui ont été évoquées. Vous verrez dans la suite qu'il y a des sujets qui restent pendents, notamment sur les questions d'accueil des populations.

Parmi les sujets qui ont été évoqués, également, qui ont été éclaircis, c'est les enjeux paysagers, c'est-à-dire que le débat a permis de mettre en évidence les enjeux à la fois paysagers, plutôt dans le Chinonais, parce que dans le Chinonais, on a la présence de la classification de l'Unesco comme patrimoine mondial. C'est un enjeu qui a été développé, en particulier avec la Mission Loire - que nous remercions d'ailleurs - et puis, les enjeux environnementaux majeurs qui sont liés à la fois à la Loire et à la présence de zones humides d'importance, et donc, notamment, à la nouvelle Réserve naturelle de Seine champenoise, qui jouxte immédiatement le terrain qui est situé à Pont-sur-Seine et à Marnay-sur-Seine.

Un point sur lequel nous estimons que le débat a été éclairci, c'est les aspects de sûreté. Nous avons eu - et je tiens à les en remercier - une présence assez constante de l'ASNR - l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection - qui à de nombreuses reprises a rappelé lors des réunions publiques, des webinaires, qu'en aucun cas, le fait que l'entreprise newcleo soit de droit privé, ne pourrait être amenée à des normes de sûreté inférieures à ce qui serait demandé à des maîtres d'ouvrage publics. Ce point-là, à notre connaissance, à notre sentiment, a été clarifié par l'ASNR.

Ça, c'est un certain nombre de points que nous estimons comme étant éclaircis. Il y a des points, à ce stade, que le débat n'a pas permis d'éclaircir. C'est là encore ce que nous tirons comme enseignement et c'est notre lecture du débat. Le débat n'a pas permis d'établir la disponibilité du combustible, à savoir le plutonium. L'État, qui a été présent lors de la réunion sur les questions stratégiques, a renvoyé sur les détenteurs du plutonium, qui sont EDF et Orano. Mais évidemment, sur une matière comme celle... comme est le plutonium, il nous paraît difficile que l'État ne prenne pas de position. La question a évolué sur... La question juridique a évolué puisque la DGEC a mis en consultation un projet de texte pour la détention par des tiers privés de plutonium. Mais aujourd'hui, on n'a pas de position claire de la part de l'État sur ce sujet-là.

Autre sujet qui reste quand même assez flou, c'est la contribution du projet à la fermeture du cycle de combustible, qui est un des arguments qui est avancé par newcleo. On ne sait pas du tout quels sont les moyens qui seront déployés, et quand, pour permettre, d'une part, le retraitement des combustibles qui sortiraient des réacteurs de quatrième génération de newcleo et qui permettraient la fermeture du cycle, c'est-à-dire la réincorporation du plutonium sorti des combustibles usagés dans des nouveaux combustibles. Nous n'avons pas - notre lecture toujours - nous n'avons pas d'idée très claire sur la place que veut accorder l'État à ce projet dans la politique énergétique et nucléaire du pays. On a l'impression que l'État, avec *France 2030*, a fait un appel à candidatures. Disons que l'État verra ce qui surnage et on verra ce qu'ils en feront, mais on n'a pas de réponse très claire sur ce que l'État envisagerait de faire avec newcleo. Alors, newcleo a donné - et peut-être Mme Verrhiest en dira quelques mots tout à l'heure - mais newcleo a donné quelques indications sur ce que pourrait être son activité économique. Mais bon, ça n'est pas très clair.

Autre point qui reste flou, et c'est parce que en particulier, le bilan, enfin, le résultat des courses pour la deuxième phase de *France 2030* n'est pas connu à ce jour. Quelle est la dépendance du projet de newcleo vis-à-vis du soutien financier de l'État. Et puis, encore un point qui reste encore flou, malgré la note complémentaire qui a été publiée par newcleo, c'est la stratégie économique et les structures de coût de newcleo. On est dans une phase d'ouverture en bourse aux États-Unis, ce qui apparemment bride newcleo pour communiquer sur ce thème-là. Diapositive suivante.

Quelques points sur l'environnement. J'ai dit que les enjeux environnementaux ont été assez bien établis. Par contre, ce qui reste à déterminer, et en particulier du fait que les études d'impact et un certain nombre d'études environnementales ne sont pas achevées - ce qui n'est pas anormal pour un débat qui peut intervenir à un stage précoce du projet - c'est que ces impacts environnementaux ne sont pas très déterminés. Avec deux points qui ont été largement soulevés et pour lesquels on n'a pas vraiment de réponse claire à ce stade, c'est les conséquences de l'installation du réacteur à proximité de la Loire. Pour ce qui est du refroidissement du réacteur, les options qui ont été indiquées par newcleo, c'est que ce serait un refroidissement par air, mais sans fermer pour autant la porte à un refroidissement par eau. Les deux sont encore sur la table, même si à ce stade, c'est plutôt le refroidissement par air qui aurait la préférence.

Et puis, sujet qui a été soulevé par un certain nombre de personnes lors des réunions, c'est la construction semi-enterrée du réacteur, donc avec les conséquences sur la nappe. Conséquences réciproques de la nappe sur le bâtiment réacteur et du rabattement de nappe qui serait nécessaire pour assurer la stabilité du bâtiment. Quelles seraient les conséquences sur le niveau des nappes à proximité de la construction du réacteur ? C'est assez survolé. Tout ce que nous avons fait, nous n'avons pas voulu faire quelque chose de trop long. Ce sont les points sur lesquels il nous a paru intéressant de mettre l'accent.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup, Monsieur Pavard, pour la précision de cette vision, de ce que vous reprenez à date, avant la rédaction du compte rendu du bilan. L'occasion pour moi de passer la parole maintenant au porteur de projet, à Madame Verrhiest-Leblanc et Monsieur Chambily, respectivement de newcleo et RTE, pour nous partager ce que vous reprenez du débat.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Bonsoir à toutes et à tous. Ravi de vous retrouver aujourd'hui pour tirer quelques enseignements de ce débat. Avant de rentrer dans le vif du sujet de cette présentation, rappeler ce qui a été dit tout à l'heure en introduction par Eléa. Nous sommes aujourd'hui le 15 juillet, mais le débat n'est pas fini. On a encore 15 jours devant nous. Ce débat se termine le 30 juillet et il est encore temps pour tout un chacun de poser des questions. De nombreuses questions ont déjà été posées, mais vous pouvez continuer à en poser à l'issue de cet événement. Et puis, des cahiers d'acteurs qui commencent à arriver, mais n'hésitez pas à vous exprimer par tous les canaux qui sont proposés.

Je vais vous donner la vision de newcleo et du porteur RTE. Ghislaine Verrhiest, Directrice du débat public et de la concertation pour newcleo. Sans vouloir être exhaustif aujourd'hui, on ne peut pas tirer tous les enseignements, mais vous donner quelques tendances. Et la première, c'est quand même que ce débat public où chacun est amené à s'exprimer, à se saisir de cette opportunité démocratique de s'exprimer sur un projet, est le moment de partager des arguments, une vision étayée sur ce projet. Et je pense qu'aujourd'hui, nous avons, nous, porteurs, en tout cas, au travers des différentes modalités qui ont été mobilisées, la satisfaction d'avoir pu partager finalement ce qu'étaient les objectifs du projet et les modalités de mise en œuvre et le détail de cette technologie qui était envisagée, d'avoir eu un qui a mobilisé, on l'a vu tout à l'heure au travers des chiffres qui ont été présentés par Laurent Pavard. Les personnes se sont mobilisées, nombreuses, notamment sur les sites d'implantation pressentis où les réunions en présentiel ont recueilli plus de participation, avec des personnes curieuses, motivées, parfois passionnées, parfois avec des discussions un peu vives, en tous les cas, de l'argumentation et une volonté de défendre son point de vue. Et c'était tout l'objet du débat.

Et un débat qui - j'y reviendrai tout à l'heure - malgré des dimensions et un débat complexe, des dimensions différentes : deux sites d'implantation distants de plusieurs centaines de kilomètres, une dimension nationale incontestable - sur laquelle Laurent Pavard est revenu - mais un débat qui, quand même, s'est ancré sur les territoires avec des moments - sur lesquels je reviendrai tout à l'heure - qui ont permis cette expression des populations et des acteurs locaux. Et c'était essentiel.

Et puis, un débat ouvert. On a pu discuter de tous les sujets. Alors, j'y reviendrai, effectivement, le moment du 10 juin et cette simultanéité d'annonces d'entrée en bourse avec un moment sur le modèle économique n'a pas permis, malheureusement, de répondre à toutes les questions qui étaient posées en séance. On a essayé d'y répondre à posteriori, mais en tous les cas, on a pu aborder tout au long du débat l'ensemble des thématiques et de s'adapter aussi au contexte, bien sûr, d'une entreprise telle que newcleo et des projets qui étaient envisagés.

Donc, avant de rentrer sur notre vision et ce que nous pouvons retenir aujourd'hui, déjà un grand merci à tous les participants et participantes qui se sont exprimées, aux habitants et aux habitantes en premier lieu des sites d'implantation pressentis, mais à tous les citoyens et citoyennes, puisque chacun s'est exprimé et bon nombre n'habite pas forcément sur les territoires d'implantation pressentis. Aux parties prenantes constituées aux personnes morales, que ce soit des associations, des groupements d'experts, des fédérations professionnelles qui ont bien voulu s'exprimer, notamment par des cahiers d'acteurs - et c'est en cours encore aujourd'hui. Et puis à l'organisation, un débat public avec ce niveau de complexité, c'est un travail colossal. Merci à la Commission nationale du débat public, à la Commission particulière, à son secrétariat général et aux prestataires également qui ont travaillé, prestataires de la CNDP et de la CPDP qui nous aident aujourd'hui à organiser ce webinaire. Également, prestataires des maîtres d'ouvrage. Et je tenais à saluer particulièrement l'accompagnement de Sensse et de ses équipes auprès des porteurs sur ce débat public. Et aux équipes de newcleo, nos fondateurs bien sûr, qui se sont exprimés sur différentes thématiques, l'ensemble des équipes et puis les groupes d'experts que vous avez pu voir sur certains événements. Diapositive suivante.

Notre vision aujourd'hui, quelle est-elle ? Et elle sera exprimée plus en détail au moment de la décision, on reviendra tout à l'heure sur le calendrier. C'est un débat qui a rempli ses objectifs :

une forte participation, on l'a dit, on l'a vu, avec les différents vecteurs qui étaient mis à disposition ; l'expression d'acteurs divers aux profils divers, bien sûr, des citoyens, des riverains, mais également des acteurs associatifs, des élus, des acteurs économiques ; des échanges de qualité, la plupart du temps dans le respect des uns et des autres - et c'est bien les règles du débat ; l'émergence de nombreuses questions, effectivement, et c'est normal sur un débat, sur une technologie innovante, sur un sujet complexe tel que le nucléaire, d'avoir ces questions, ces attentes ; des points de vigilance. Laurent Pavard l'a dit, on a eu de

nombreuses questions posées sur la plateforme. 140, je crois, était le chiffre présenté par la CPDP, qui en recouvrent finalement plus de 300, questions, puisque chaque question avait des sous-questions. Je prends souvent l'exemple de cette question qui en regroupait à peu près 14.

On a essayé d'être très réactifs. C'était un des engagements qu'on avait pris avec RTE au tout début du débat, de répondre très rapidement aux questions en moins de cinq jours, en moyenne cinq jours calendaires, au lieu des 15 jours ouvrés qui nous étaient imposés en timing de réponse. On a essayé d'être le plus réactif et le plus complet possible en lien avec la CNDP.

Et puis, c'est vrai que les modalités du débat, nous, on les a trouvées particulièrement intéressantes parce qu'elles étaient diverses. On a eu bien sûr les réunions de lancement en format plénier qui sont un peu le standard et le passage obligé, mais des forums, des ateliers, des visites de terrain, ces ateliers thématiques nationaux où la participation est plus complexe et moins directe, je dirais, et peut-être humaine parfois, mais qui permettent de traiter des sujets d'ampleur au niveau national, voire international, avec des experts indépendants qui se sont exprimés.

On retient, nous, du côté des porteurs, un moment très riche. C'est quand même déjà ce travail du Groupe citoyen qui a été animé avec efficacité, qui a produit un rapport d'étonnement. On a pu réagir en direct lors d'une réunion dédiée avec le Groupe citoyen et puis publier un rapport d'une trentaine de pages en réponse. Donc, on a particulièrement apprécié ces moments. Et puis, bien sûr, il reste encore les modalités classiques que j'ai évoquées tout à l'heure. Peut-être un petit regret. Il est trop tard aujourd'hui pour corriger cet aspect, mais je souhaite le dire parce que ça peut servir pour d'autres débats. Et ça avait été exprimé notamment par Emmanuelle Galichet au moment du webinaire du 5 mai sur la technologie. On est sur un sujet complexe qui est le nucléaire. On est sur une technologie innovante qui pose question et c'est normal. On est sur un acteur privé qui souhaiterait à terme exploiter des réacteurs nucléaires. Et ça nécessite, pour entrer dans ce débat, d'avoir un partage, un vernis de connaissances commun, et peut-être que quelques modules de sensibilisation, de discussion avec des experts indépendants sur la technologie des réacteurs à neutrons rapides, par exemple, au sens large, auraient pu aider à rentrer plus facilement dans le débat et aller plus loin, peut-être dans des approfondissements pour certains participants. En tous les cas, c'est des choses qu'on a entendues lors des discussions. Diapositive suivante.

Sur les apports réguliers qui ont été faits au fil du débat, on avait bien sûr ce que nous, on a appelé au niveau des porteurs un « dossier-socle » du débat public. Ce sont des pièces obligatoires en vertu du Code de l'environnement, notamment ce dossier des maîtres d'ouvrage, accompagné de sa synthèse pédagogique. On avait complété par une plaquette d'accompagnement, et puis, en lien avec la CPDP, nous avons choisi aussi d'avoir des formats un petit peu plus directs, interactifs, avec des maquettes 3D sur à la fois le projet de réacteur nucléaire et le projet d'installation de fabrication de combustibles, et puis des clips vidéo, des formats audio et ces 13 fiches thématiques. Non pas - Laurent Pavard le disait - que le dossier des maîtres d'ouvrage n'était pas suffisamment complet. On avait d'ailleurs travaillé en lien avec la CPDP à un niveau de complexité qui permettait de s'adresser au plus grand nombre, à la fois à un public non averti et public expert, mais parce que certaines questions qui ont été exprimées au fur et à mesure nécessitaient d'apporter plus de détails et d'approfondir le sujet. C'est ces 13 fiches thématiques qui ont été produites.

Également des productions qui ont été faites au fil de l'eau et au fil des demandes, notamment lors des forums et des ateliers. Typiquement, des photomontages pour montrer l'intégration des projets dans l'environnement, cette intégration paysagère qui est un sujet sensible, qui a beaucoup animé les débats. Des croisements de cartographie, notamment sur les zones humides du côté de l'Indre-et-Loire. Et puis la liste des actionnaires qui a été précitée. Voilà là-dessus. Sur les supports de présentation qu'on a essayé de faire, on a essayé de les faire les plus didactiques possible également, puisque c'est des éléments qui restent sur le débat et qui peuvent être consultés par tout un chacun. Diapositive suivante.

Le premier bilan - ou en tout cas les premiers enseignements que l'on tire. Ce débat-là nous a permis, au travers des réunions, notamment locales, de s'approprier encore plus les territoires d'implantation pressentis, d'aller approfondir et développer des synergies qu'on avait commencé à initier avec certains acteurs, de découvrir parfois certains autres acteurs et personnes morales avec lesquelles on va approfondir certains sujets, en tous les cas d'avoir des relations indispensables avec les populations et les acteurs locaux sur les deux sites d'implantation pressentis.

Bien sûr, on a pu commencer à approfondir certains sujets. Et Laurent Pavard le disait tout à l'heure : la difficulté d'un débat public - et c'est imposé par la réglementation - c'est qu'il se fait très en amont. Très en amont, ça veut dire dans un temps où des études sont encore en cours. Et bien sûr qu'il y a des sujets à approfondir et des études à finaliser, voire des études à compléter. Mais on a pu commencer à approfondir certains sujets et identifier également les sujets prioritaires sur lesquels il faudrait mettre l'accent, si les projets venaient à être confirmés en tout ou partie, dans une phase, peut-être, de concertation continue à venir. On en reparlera.

Ça a permis de nouer des partenariats également et de se projeter peut-être, si les projets continuent, vers des discussions et du partage de données et d'expérience, je dirais qu'on a pu rencontrer ceux qu'on pourrait qualifier des « experts du vécu », des gens qui connaissent parfaitement leur territoire, qui ont un certain niveau d'expertise, par exemple, sur la biodiversité locale, l'environnement, avec lesquels nous souhaitons à terme - si les projets continuent bien sûr - poursuivre les échanges et affiner les études qui sont en cours dans les procédures administratives qui animent ces projets.

Puis, on l'a dit, c'est vrai que c'est un débat qui concerne bien sûr au premier chef, le porteur, qui porte des projets, mais qui emporte avec lui une dimension nationale, cette dimension de relance du nucléaire en France, de place des réacteurs de 4^{ème} génération, de fermeture du cycle du combustible - notion complexe qui a été évoquée par Laurent Pavard - et qui nécessitent effectivement un approfondissement aussi au niveau national par le Gouvernement, par les ministères concernés, les autorités concernées et les porteurs historiques du nucléaire en France.

Ce qu'on a pu voir au fil du débat, c'est que si ce débat a toujours été animé avec des participants très engagés et motivés à prendre part aux échanges, la posture a changé. Au départ, on était vraiment sur une volonté de connaissances techniques, sur une technologie qu'on ne connaissait pas, des contours, justement, sur ce lien public-privé. Est-ce que c'est les mêmes règles, etc. ? Et petit à petit, il y a eu une inflexion qui visait à obtenir des garanties sur ce qui était affiché, notamment en matière de dispositions de sûreté. Sur ce point-là - et je crois que ça a été abordé dans le *chat* - il est à noter que sur un des projets, il y a quelques jours, c'était le 13 juillet dernier, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection vient de publier son avis officiel sur le dossier d'option de sûreté du projet d'installation de fabrication de combustibles MOX. Donc, les instructions avancent.

La dimension innovation et privé, bien sûr, à questionner. C'est bien normal. Elle vient bousculer le panorama existant en France, mais c'est le sens de l'histoire. On est beaucoup revenu dessus et plusieurs acteurs sont revenus sur cet intérêt d'une relation public-privé. Le nucléaire a, au niveau de ses 2 000 entreprises, de nombreux acteurs privés. Et d'ailleurs, cette technologie du nucléaire en France nous vient d'acteurs privés, même si les acteurs publics exploitent ces réacteurs aujourd'hui. Des sujets ont interrogé - et je crois que ça ressortait de l'intervention de Laurent Pavard tout à l'heure - avec des nécessités d'approfondissement. On l'a dit, l'accès à la matière, bien sûr. On a beaucoup discuté de la maturité de la technologie, des conditions de sûreté, de sécurité également, la prise en compte des enjeux environnementaux, l'intégration paysagère et bien sûr, le modèle économique et le financement sur lesquels il faudra poursuivre les échanges et apporter des données complémentaires.

En tous les cas, ce dialogue est initié aujourd'hui. On peut le dire, en tous les cas, c'est notre vision des choses. Il va falloir le poursuivre si ces projets sont confirmés par les porteurs à l'automne. En nourrissant des études, finalisant les études en cours, les nourrissant avec ce qui s'est dit dans le débat, en tenant compte des suggestions. Il y a eu des suggestions. On en parlait tout à l'heure, Laurent Pavard évoquait le refroidissement, effectivement, des condenseurs, donc, le refroidissement à air est effectivement l'option privilégiée. On verra si elle est confirmée au moment de la décision. Et puis, tenir compte de ces points de vigilance. Et puis également, valoriser les opportunités, parce qu'on parle souvent, finalement, des points de vigilance et des attentes et des questionnements. Mais aussi, il faut parler des points positifs et des opportunités, notamment cette création d'emplois, cette dynamique locale, cette attractivité et cette contribution à cette souveraineté énergétique française qui est aujourd'hui un indispensable.

Aujourd'hui, je crois que... sur la diapositive suivante, elle a été supprimée et que je vais juste passer.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Je vais vous inviter à conclure ou à passer la parole à monsieur Chambily.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Oui, tout à fait. Je crois que c'était ma dernière diapositive, si je ne m'abuse. Comme je vous l'ai dit, la décision sera mûrie par les porteurs de projets newcleo et RTE à l'automne, avec une échéance maximale de la fin d'année qui nous est imposée par le Code de l'environnement, au mois de décembre. Et peut-être pour compléter mes propos, vu que RTE est connecté et qu'on m'a beaucoup entendu sur ce débat, je vais laisser la parole à Marc Chambily, peut-être ? Si Marc Chambily veut dire deux, trois mots en quelques secondes avant les groupes de travail.

M. Marc CHAMBILY - RTE

Oui, bonsoir. Marc Chambily, vous n'avez pas eu trop l'occasion de me voir pendant ce débat. Je suis le représentant de RTE, le maître d'ouvrage pour les raccordements. Et je vais être très bref parce que je m'associe bien sûr à tout ce qui vient d'être dit par Ghislaine. Et comme pendant le débat, je vais rester discret ce soir, encore une fois, discret, mais présent, comme on l'a été pendant tout le débat, à disposition pour répondre à toutes vos questions. Il n'y en a pas eu beaucoup pendant le débat. Je crois qu'on a été sollicité sur une ou deux questions sur la plateforme participative, mais elle reste encore ouverte pendant une quinzaine de jours. Donc, qui sait ? Peut-être qu'il y aura des questions sur les raccordements. Mais c'est vrai que l'objet de nos ouvrages dont nous avons la responsabilité, donc des raccordements électriques, pour les niveaux de puissance qui sont appelés par les deux projets newcleo, ne font pas qu'on a des ouvrages qui questionnent énormément. D'autant plus que dès le début, dans le DMO, on a annoncé que les ouvrages seraient des raccordements de faible longueur en technique souterraine. Ceci explique peut-être cela.

Sinon, on a l'habitude d'accompagner souvent, enfin systématiquement les clients, qu'ils soient producteurs, consommateurs, sur tout type de projets, de process industriels ou de production. C'est vrai que lorsqu'on a des débats publics, souvent, on n'est pas trop sollicité par les questionnements du public qui - et on le comprend très bien - se concentre sur l'objet principal du projet, qui sont quand même les installations de newcleo. Encore présent ce soir et jusqu'à la fin et disponible si vous avez des questions. Voilà tout.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup, Monsieur Chambily, pour cette précision. Votre regard. Vous avez donc eu accès à la fois à la vision, ce que retient dans les grandes lignes l'équipe du débat, ce que retiennent dans les grandes lignes les porteurs du projet. Ce qu'on voulait vous proposer, nous, ce soir, c'était de venir consolider, approfondir, vraiment retravailler et faire vôtre, ce que vous, vous reprenez de ce débat dans un format en sous-groupes. On est 90 connectés ce soir, ça fait un petit peu beaucoup si on voulait diversifier les prises de parole. Ce qu'on va vous proposer, c'est que pendant 30 minutes, chacun, vous allez être répartis dans différents sous-groupes numériques. Vous n'avez rien à faire. C'est Eva, à la régie technique, qui va vous répartir. Vous serez accompagnés dans chaque sous-groupe d'une facilitatrice ou d'un facilitateur qui sera là pour veiller au respect des échanges, des consignes, et évidemment prendre en note ce que vous dites, avec comme consigne principale et objectif principal que vous puissiez vous exprimer sur les aspects qui, selon vous, ont été éclaircis pendant le débat, ce que le débat a permis d'éclaircir et à l'inverse, au contraire, les enjeux, les points, les aspects des projets que le débat n'a pas encore permis d'éclaircir.

On est bien sur un temps où on n'est pas là pour poser, recueillir vos avis sur les projets en eux-mêmes. Ça a été le format, le contenu de l'ensemble des modalités du débat public qui ont eu lieu et qui ont été organisées en amont de ce webinaire. Là, on est là pour porter vraiment un regard rétrospectif et vraiment venir enrichir, nourrir le compte rendu du débat qui va être rédigé par l'équipe du débat. Voilà dans les grandes lignes. Ce qui me permet aussi de rebondir sur quelques questions que j'ai vues dans le *chat*. Ce n'est pas... les équipes, en tout cas, les équipes et de newcleo et de RTE ne seront pas avec nous en sous-groupes parce que ce n'est encore pas l'objet d'avoir des temps de questions et de réponses. Le

débat dans ces modalités a eu lieu, les fiches d'approfondissement ont été produites. La plateforme reste encore ouverte jusqu'au 30 juillet. Évidemment, si vous avez des questions, des sujets, des avis que vous voulez verser par rapport au projet, là, on est bien dans un temps rétrospectif où on prend de la distance et on regarde ce que le débat a permis de mettre sur la table.

Je vais me tourner vers Eva pour voir si la répartition en salle est bonne. L'occasion aussi peut-être, avant ça, de vous demander : si jamais une personne a besoin du sous-titrage en sous-groupes, c'est tout à fait possible qu'on vous accompagne avec les équipes qui s'en occupent actuellement. Donc n'hésitez pas à nous le signaler dans le *chat* pour qu'Eva puisse vous attribuer dans le bon groupe. L'occasion de souligner que vous allez être accompagnés par des facilitateurs et des facilitatrices. Vous n'avez qu'à cliquer sur *rejoindre la salle* pour y être admis. Et pour les personnes qui sont sur téléphone, c'est la même procédure. Vous avez juste à cliquer sur *Oui, je veux bien aller dans la salle* et vous serez admis comme les autres. Il n'y a pas d'enjeu sur ceux qui participent par téléphone. On est bon ? Parfait. On vous dit à tout à l'heure et peut-être que pour les facilitateurs, il est 19h17. Si ça vous va, on reviendra en espace central à 19h50. C'est bon pour vous ? À tout à l'heure.

[Travail en sous-groupes]/ pas d'enregistrement.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup pour ces temps d'échanges en sous-groupes. Ce qu'on vous propose maintenant, c'est de prendre quelques minutes pour se partager, respectivement, ce qui s'est dit dans les espaces où nous n'avons pas eu l'occasion de participer. Ce que je vais faire, c'est que je vais commencer le temps de restitution en commençant par vous faire état, dans les grandes lignes, de ce qui s'est dit pour le groupe n°1. On s'est donné comme consigne pour les facilitateurs et les facilitatrices de synthétiser en une idée-phare, éventuellement consensuelle, ce que le débat avait permis d'éclaircir et ce que le débat n'avait pas permis d'éclaircir. Moi, ce que j'ai retenu de nos échanges, c'est qu'il semblerait que globalement, en tout cas pour les participants du groupe n°1, le débat a permis d'éclaircir la non-maturité du projet, des projets, qu'elle peut porter et proposer au débat public par newcleo et RTE, en reposant dans cette question de la non-maturité du projet, évidemment des enjeux sur l'absence de précisions sur différents aspects techniques, mais aussi la question, un petit peu, de la pertinence de la survie des informations inscrites au dossier du maître d'ouvrage, en lien notamment avec les précisions et l'avancement, la continuité des études, et notamment les précisions apportées par l'ASNR sur le projet. Ça, c'est ce que je retiens un petit peu comme premier enseignement consensuel de ce groupe sur ce que le débat a permis d'éclaircir.

Ce que le débat n'a pas permis d'éclaircir. Il y a eu davantage de points identifiés. J'aimerais vous en poser deux principaux. Le premier, c'est sur l'apport d'expertises contradictoires, à la fois sur la technologie proposée et étudiée par newcleo, mais aussi sur, comment dire ça, l'idéologie ou en tout cas, ce que le projet pourrait être amené à porter, et son enveloppe. Les participants ont regretté un manque de contradiction sur cette « vision », c'est peut-être le mot « vision » qui est le plus adapté, la vision portée par les projets de newcleo et aussi leur technologie. Et puis aussi quelque chose qui est revenu à plusieurs reprises, c'est comment est-ce que les projets s'inscrivent ou ne s'inscrivent pas dans les enjeux environnementaux et climatiques futurs, notamment sur la question de l'usage en eau et des capacités des technologies de refroidissement qui pourraient être utilisées.

Je vous ai dressé un portrait très synthétique. Il s'est dit évidemment beaucoup d'autres choses dans ce groupe, mais par souci de respect du temps, je vais m'en tenir là, passer la parole au prochain facilitateur et l'occasion aussi, entre temps, de vous préciser que l'ensemble sera bien noté au-delà de ce que nous, on restitue à l'oral. Antoine, je te laisse la main.

Antoine – Facilitateur (WDPE)

Bonsoir. Dans mon groupe, effectivement, il y a eu des retours pas mal sur ce que le débat n'a pas permis d'éclaircir. Je vais commencer par ça, puisque c'est ce qui a vraiment été alimenté durant les échanges et notamment sur les questions techniques, effectivement, et surtout sur les questions de sécurité et de

sûreté, autant sur les transports, le stockage ou le fonctionnement des installations. Ça a été particulièrement mis en avant. Et donc, en effet miroir, ce que le débat a permis d'éclaircir, c'est que le projet n'était pas assez abouti, en tout cas pour les participants, pour être mené dans un débat public. Il y a même eu une question un peu plus large qui était de se dire : est-ce un état de fait normal dans un débat public qu'un projet soit présenté avec autant de flou ? Je vous le partage tel qu'il m'a été donné. Il a été aussi souligné sur le débat qui a permis d'éclaircir la non-présence d'élus lors du débat public. Et puis, si je devais mettre un autre point sur ce qui n'a pas permis d'éclaircir le débat, c'était peut-être la parole scientifique neutre qui puisse apporter un éclairage sur ce projet-là. Je vais peut-être laisser la suite...

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Parfait. Le groupe numéro 3. C'est Claire ?

Claire – Facilitatrice (WDPE)

Oui, merci. Dans notre groupe, on était un petit nombre à s'exprimer dans les points qui ont été partagés comme plutôt ayant besoin de fonctionner pendant ce débat. Les personnes qui se sont exprimées dans le groupe ont partagé le fait que les visites de terrain étaient vraiment hyper importantes et très éclairantes, notamment pour partager les caractéristiques des sites, mieux les appréhender en pouvant les visiter directement. Et puis que ça avait été aussi l'occasion, ce débat, d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de la technologie utilisée qui était de prime abord assez floue pour les personnes présentes. Et à l'inverse, ce qui a été jugé comme peut-être ayant moins bien fonctionné, les points qui restent plus flous à éclaircir, c'est la question des alternatives. Les participantes qui se sont exprimées ont notamment estimé qu'il y avait un manque de mise en discussion d'alternatives aux projets, notamment de projets qui n'auraient pas recours à la technologie nucléaire. Et peut-être aussi un manque de précision sur certaines des technologies utilisées qui restent encore un peu floues : en quoi elles sont innovantes, notamment par rapport à d'autres projets qui utiliseraient des technologies similaires. Et enfin, peut-être un dernier retour qui a été partagé par plusieurs personnes, c'était le sentiment d'avoir un peu un déséquilibre dans le temps de parole laissé au porteur de projet par rapport à celui laissé à d'autres voix, des expertises alternatives ou d'autres participants avec des opinions différentes. Voilà un peu pour les points saillants.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup Claire. Julien, je te propose de prendre la suite.

Julien – Facilitateur (WDPE)

Oui, merci. Moi, je suis dans le groupe 4. Et donc par rapport aux deux points clés, ce que le débat a permis d'éclaircir, il y avait un consensus au sein du groupe qui était lié au fait qu'il y a eu une absence de portage politique du débat par les élus locaux et ce qui était du coup perçu par les participants comme une absence de considération par les élus locaux de l'avis des habitants du territoire et des territoires concernés. Et par rapport à ce que le débat n'a pas pu éclaircir, là, il y a plusieurs participants aussi qui nous ont mentionné qu'ils n'avaient pas forcément participé à l'ensemble des modalités, mais c'était vraiment beaucoup de questions liées au portage du projet, de pourquoi est-ce que c'est ce site qui a été sélectionné, sur comment est-ce que newcleo va financer ce projet et surtout la répartition des tâches entre le public et le privé sur les questions de sécurité. Voilà pour les deux points-clés sur ce que le débat a permis d'éclaircir et n'a pas permis d'éclaircir pour le groupe 4.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup, Julien. Monsieur Pavard, je vous propose de prendre la suite.

M. Laurent PAVARD - CPDP

Donc, plutôt du rouge que du vert. Je vais commencer par le vert. On n'était pas très nombreux dans notre groupe. Il a été confirmé par l'un des membres du groupe que le débat a permis d'éclaircir un point qui est quand même important, qui est l'absence d'impact du statut privé de l'entreprise sur les aspects de sûreté et de sécurité. C'est une chose que j'avais moi-même exposée tout à l'heure. Après, sur les points qui sont restés flous et pas suffisamment éclaircis, les raisons du choix des deux sites par newcleo et surtout la liste des sites qui n'ont pas été retenus. Question qui a été posée à plusieurs reprises lors du débat et sur laquelle ils ont considéré qu'il n'y a pas de réponse satisfaisante. Un regret sur le fait que même si newcleo a produit une note complémentaire sur les aspects économiques, le fait qu'elle vienne à retardement et après la réunion du 10 juin n'a pas permis de compenser le manque d'interaction avec les experts que nous avions associés, les gens d'Issam Taleb et ses collaborateurs qui avaient un point de vue très avisé, qui n'ont pas pu aller jusqu'au bout de leur réflexion du fait du manque de données ou de chiffres par newcleo.

Un point très important, c'est l'origine du plutonium, que j'avais moi-même signalé. On ne sait pas d'où viendra le plutonium à ce stade. Également, le débat n'a pas permis d'éclaircir - et ça a été dit également, enfin, je l'avais dit tout à l'heure, sur le coût - la structure de coût et le financement du projet. Sujets qui sont à ce stade, pas très clairs pour le public. Un point également sur la modularité. Il a été souligné que dans SMR, il y a M, c'est-à-dire modularité, et la modularité n'intervient qu'à partir du moment où on a une construction en nombre. Le projet, la feuille de route indiquée par newcleo, c'est à terme une soixantaine de réacteurs, mais ça reste quand même pas très clair sur la localisation de toutes ces usines à venir. Et puis, les modalités de fabrication en usine.

Deux points qui sont également soulignés, c'est la gestion des déchets radioactifs. En fait, le devenir des combustibles usés, quelle place dans le retraitement à venir ? Est-ce qu'il y aura un retraitement et à quelle échéance ? Un sujet qui est important. Également, ce n'est pas noté dans le *post-it*, mais une contestation de la notion d'économie circulaire ou de fonctionnement circulaire qui est considérée comme quelque chose d'assez excessif comme présentation. Et puis, un manque de données précises sur la consommation des deux projets. Il s'agit à la fois de l'usine et du réacteur, où à ce stade, effectivement, ce point reste peu clair. Voilà ce que je pouvais dire sur ce groupe qui n'était pas très nombreux, on était six ou sept mais ça a bien discuté.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup, Monsieur Pavard. Madame Laporte, je vous propose de prendre la suite, peut-être, et n'hésitez pas à identifier ce qui a été le consensus dans les éléments ayant été éclaircis, ceux n'ayant pas été éclaircis.

Mme Anne LAPORTE - CPDP

Merci. Nous aussi, nous étions très peu nombreux, mais de qualité. On a sur la question de : qu'est-ce que le débat a permis d'éclaircir ? En fait, en résumé, on pourrait dire qu'il a permis d'éclaircir que rien n'était clair. Donc, le DMO comportait très peu de chiffres, à la fois sur le plan technique et sur le plan économique. Donc, en fait, c'est ça. C'est-à-dire que ça a permis d'éclaircir qu'il n'y avait pas assez d'informations, finalement, pour faire ce débat. Sur la question de qu'est-ce que le débat n'a pas permis d'éclaircir. Donc, évidemment, en premier, ce qui est un peu une conséquence de ce qu'on a dit avant, c'est le coût du... Comment on a calculé, comment newcleo a calculé le coût du mégawatt heure à la sortie du réacteur ? C'est-à-dire les 55 euros par mégawatt électrique. Ça, c'est une information qui n'a pas pu être donnée. Il y a une question très précise sur... Il y a une question sur qu'est-ce qui reste comme trésorerie dans les caisses de newcleo ? Aussi, comment la contribution de *France 2030* en phase 2 n'a toujours pas été donnée, donc pourquoi et quand elle le sera ?

Sur la question des DOS, qui ont été les deux documents d'option de sécurité, de sûreté qui ont été donc déposés auprès de l'ASNR. On a eu l'avis de l'ASNR publié très récemment pour l'usine. La question, c'est : pourquoi on ne peut pas avoir le dossier détaillé de newcleo qui a été déposé auprès de l'ASNR ? Donc, pour le moment, il n'a pas été possible de le partager. Et une autre question importante, c'est la question des paysages, notamment dans le Nogentais, puisque le site d'implantation de l'usine est

limitrophe de la réserve Champenoise - je ne sais pas si j'ai bien... et que ce site n'a jamais été industrialisé, même si dans le PLUI, il est considéré comme une zone à caractère économique. Il est pour le moment végétalisé et il y aura des impacts paysagers sur la biodiversité Beaucoup d'impacts problématiques par rapport à cette information.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup, Anne. Remy, je me permets me de tourner vers vous pour la restitution du groupe n°7.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Ça va mieux. Comme les autres groupes, peu de personnes, et encore moins de personnes qui se sont exprimées. Toutefois, concernant ce qui a permis d'éclairer le débat, aucun sujet, aucun thème n'a prétendu éclairer le débat et, pire encore, au fur et à mesure du déroulé du débat, les projets ont suscité de plus en plus de questions. Donc, c'est un avis très tranché. Effectivement, l'autre côté est particulièrement abondant... L'écriture est petite... Ce qui a interpellé, c'est la disponibilité du combustible, l'accès au combustible. Ce sont les questions de retraitement et de stockage des déchets, malgré cette 4^{ème} génération qui est censée faire moins de déchets, la problématique de déchets reste totalement entière. La question du stockage, ça, je l'ai dit.

Les questions de financement. Les questions de financement, effectivement, ont suscité quelques interpellations et interprétations, et notamment vis-à-vis de la mise sur le marché, sur le Nasdaq à New York. On se demande si le projet newcleo, quelle est la stratégie et le modèle économique de newcleo entre les projets aux États-Unis et ceux en France, et quelle interaction il y aura entre ces développements. Donc, des questionnements forts là-dessus. La souveraineté économique, là aussi, c'est lié à la mise en bourse et de l'indépendance de la stratégie économique de newcleo en France vis-à-vis de cette mise en bourse, sera-t-elle indépendante et autonome vis-à-vis des projets aux États-Unis ? Ça, ça a beaucoup interpellé. Et puis, je pense avoir fait le tour.

M. Christophe HERBRETEAU – SGA CPDP (en renfort)

Il y avait la question aussi des impacts environnementaux qui ont été abordés.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui, les questions environnementales restent entières et suscitent des interpellations et des interprétations.

M. Christophe HERBRETEAU – SGA CPDP

Et deux derniers points sur le retour d'expérience de newcleo au regard de la technologie mise en place. Et la toute dernière, c'est l'inscription des projets de newcleo dans le cadre de la politique énergétique nationale.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui. Et en particulier, l'implantation de ces réacteurs modulaires, proche notamment de *data centers*, et cela inquiète.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup à tous les deux pour la restitution de votre groupe. Je me tourne maintenant vers Nathalie Durand pour la dernière restitution, le groupe n°8.

Mme Nathalie DURAND - CPDP

Bonjour à toutes et à tous. Ce que leur a appris le débat - c'était d'abord un tout petit groupe également, mais très qualitatif aussi. Ce qu'a appris le débat, c'est à la fois découvrir newcleo et sa technologie et notamment le choix du plomb par rapport au sodium, c'est également le projet qui sera un sous-générateur de plutonium et donc des participants ont indiqué que ça pourrait avantager la filière, être un bénéfice technologique. Il y a ce phénomène de ne pas travailler en vase clos, mais de travailler avec d'autres instances.

Par contre, s'il y a un sentiment d'avoir appris des choses plutôt positives, il a été également indiqué qu'il y avait des éléments qui restaient flous, notamment sur le plan technique. Ce que le débat n'a pas pu, finalement, permettre d'éclairer, c'est sur la sûreté, sur la faisabilité du projet, sur également le côté technologique, sur le plan environnemental. Notamment, il y a eu cette question, par contre, que le débat n'a pas pu permettre, en tout cas, d'éclairer la question de la privatisation d'un acteur privé. Ça, ça a été vraiment souligné et donc des craintes par rapport, notamment, à la sûreté et à la sécurité du projet, mais également en termes financiers, notamment en cas de faillite. Voilà. Merci beaucoup.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci beaucoup pour cette restitution. Merci à vous toutes et tous d'avoir contribué à ce temps en sous-groupes. Moi, je retiens beaucoup de choses consensuelles, notamment dans ce que le débat a permis d'éclairer et ce que le débat n'a pas permis d'éclairer. Je vais laisser peut-être le mot de la fin et le mot de la conclusion à monsieur Pavard, en tant que président de l'équipe du débat, nous dire peut-être ce que vous avez retenu à chaud de l'ensemble de cette restitution et puis nous éclairer pour terminer sur les prochaines étapes, les suites du débat.

M. Laurent PAVARD - CPDP

D'abord, je voudrais remercier les participants pour leur contribution. Je pense qu'il y a tout ce qu'on peut retenir de ces salles, de toutes ces contributions, c'est qu'il reste quand même dans l'esprit du public, beaucoup de sujets ouverts qui restent à éclaircir. Je pense que le maître d'ouvrage qui est présent en a pris bonne note et il faudra que dans la suite du projet, s'il est confirmé, il prenne en compte toutes ces remarques. Il y a encore énormément de sujets qui restent dans le flou. Ce qu'on peut espérer, c'est que le dossier se précise à mesure de son avancement. Mais bon, il y a encore beaucoup de sujets qui restent à éclaircir. Voilà.

Et donc, pour ce qui nous concerne, nous allons utiliser tout ce qui a été fait, toutes ces fiches, ces *post-it*, ça fait partie des éléments que nous allons utiliser pour rédiger notre compte rendu. Nous en tiendrons compte, même si parfois, il y a des avis divergents, mais enfin, ça fait partie du jeu. C'est très précieux pour nous. Ça nous permet d'avoir une vision un peu globale et d'ensemble sur tous ces sujets importants liés au projet newcleo.

Après, la suite, je pense que vous la connaissez. Nous avons déjà évoqué la question. Le débat reste ouvert jusqu'au 30 juillet. Ça veut dire en clair que les cahiers d'acteurs peuvent être déposés jusqu'au 30 juillet. Les questions peuvent être posées jusqu'au 30 juillet. Donc, évidemment, le maître d'ouvrage aura quelques jours au mois d'août pour y répondre, mais il est possible de poser des questions. Et j'avais noté dans le *chat* qu'un certain nombre de gens se plaignaient de ne pas avoir pu exprimer leur avis : la plateforme du débat est là pour ça. C'est-à-dire que vous pouvez non seulement poser des questions, mais également déposer des contributions. Donc, vous avez une partie *contributions* et vous pouvez déposer à un avis. Je rappelle que ce qui est intéressant, en tout cas pour le débat, c'est l'argumentation. C'est-à-dire que chacun a le droit d'être pour ou contre ce projet. Ceci dit, il faut expliquer la raison pour laquelle on est pour ou contre. Nous avons noté également - enfin, j'ai noté - des critiques, même si ce n'est pas vraiment dans le domaine éclairci/pas éclairci, disons sur le manque d'investissement des élus. Je préciserai juste que c'est une question, c'est un sujet que nous avons de notre côté identifié. Nous l'avons identifié dans le Chinonais, mais je crois qu'on ne peut pas reprocher aux élus de Nogent de ne pas s'être investis. Ils ont

été présents, ils se sont exprimés. Ils se sont exprimés, ce qui n'est pas vraiment le cas dans la région de Chinon. Donc, nous allons en tenir compte également dans notre compte rendu.

Et donc, la suite des opérations, c'est la publication de notre compte rendu. Nous allons attaquer des vacances très studieuses, puisque nous avons jusqu'au 30 septembre pour publier le compte rendu. Ça veut dire que nous devons terminer notre rédaction au début du mois de septembre, de façon à ce que le président de la Commission nationale puisse relire, que ça puisse être mis en page et mis en ligne. Et ça sera fait donc le 30 septembre. Nous donnons rendez-vous à ce moment-là, sachant qu'une réunion, donc une conférence de presse, aura lieu pour la présentation et la remise du compte rendu. Il y aura également le bilan du président et une réunion finale où nous ferons la présentation de notre compte rendu. Et ça sera le 1^{er} octobre 2026, en fin de journée. Et ensuite, le maître d'ouvrage, comme cela a été dit par madame Verrhiest, aura trois mois pour rédiger son propre rapport et réponses aux recommandations que nous ne manquerons pas de formuler, ou aux demandes d'éclaircissement, et sa décision de poursuivre, de modifier ou d'arrêter son projet.

Ensuite, commencera, si le projet est confirmé, une phase de concertation continue qui se terminera, qui se poursuivra jusqu'aux enquêtes environnementales qui viendront le moment venu. Voilà ce que je pouvais vous dire en conclusion. Et vous remercier encore une fois de votre présence et de vos contributions à ce débat.

Mme Eléa HAMDOUN-MEUNIER - Animatrice

Merci à vous.

[Série de remerciements de la part du public]